



Contexte

Règles de catalogage RDA-FR
relatives aux manifestations
publiées depuis 2015

Programme Transition bibliographique
Réseau national des formateurs

Transition Bibliographique

- ❑ **Objectif** : adapter nos catalogues
 - à l'environnement du web des données
 - aux pratiques des utilisateurs

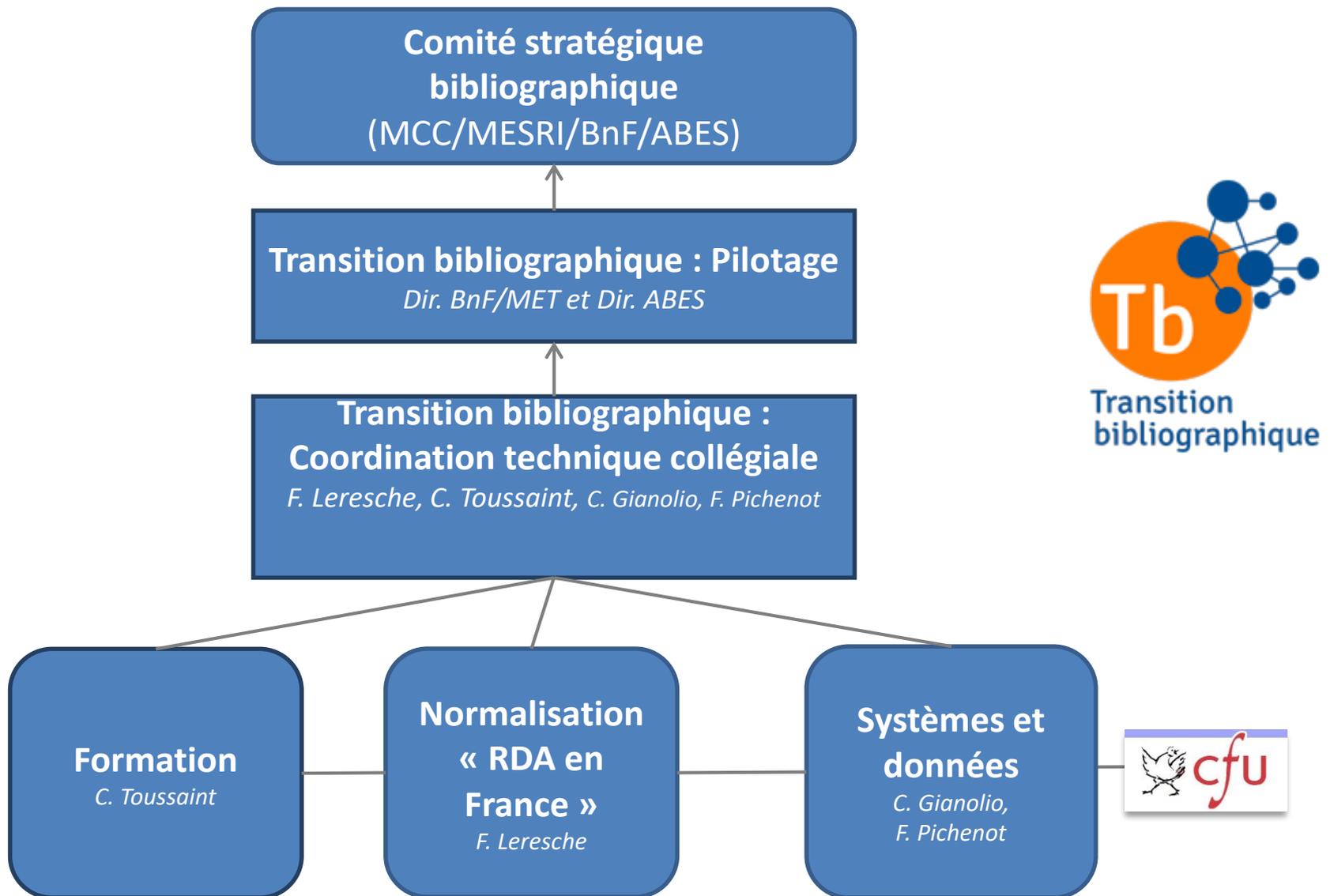
- ❑ Elle repose sur deux piliers :
 - adoption des **technologies du web** (web sémantique)
 - structuration de l'information bibliographique selon le **modèle FRBR (puis IFLA LRM)**

- ❑ **Moyens** :
 - Évolution des règles de catalogage

→ <https://www.transition-bibliographique.fr/>



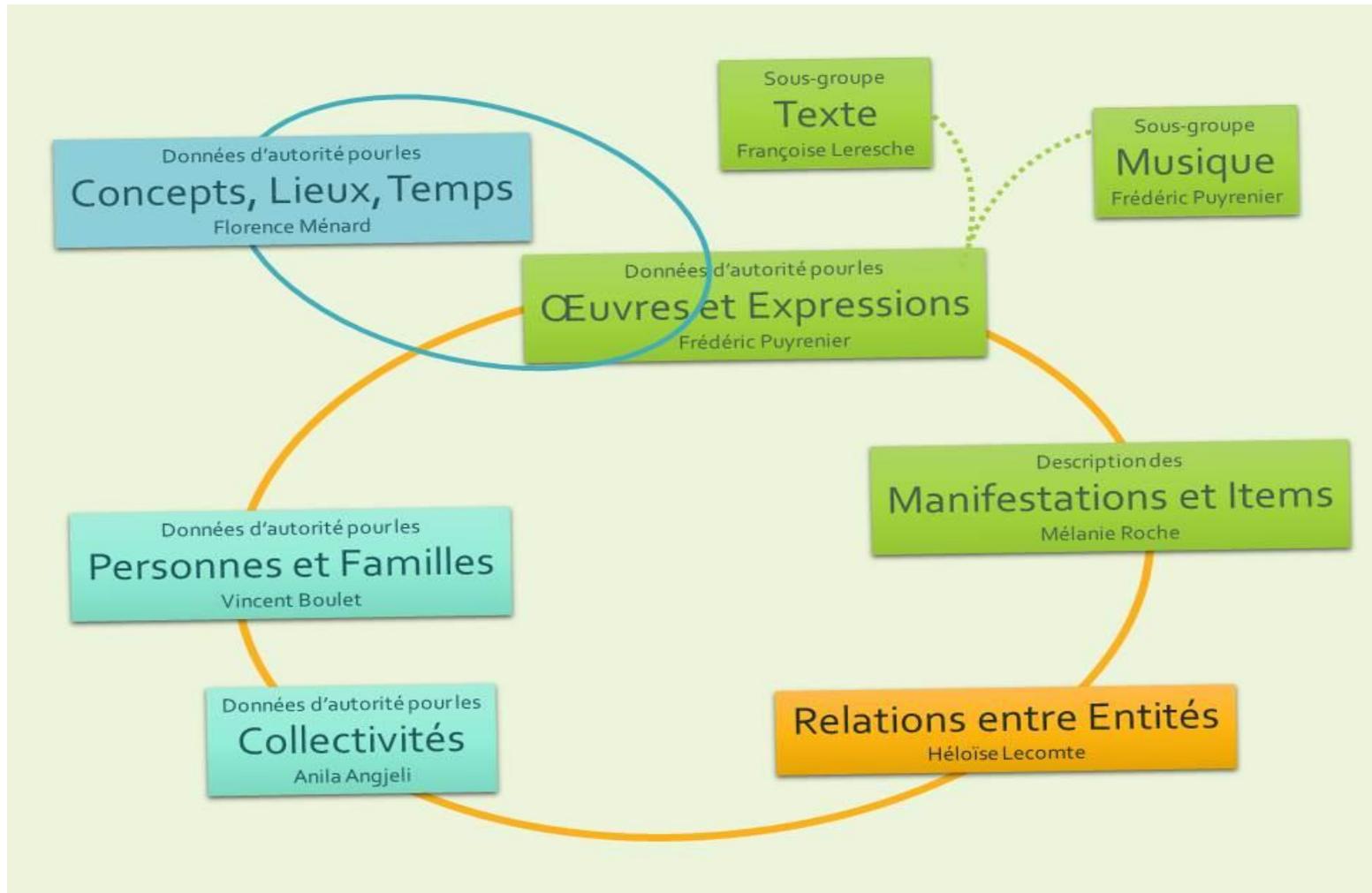
Transition Bibliographique



Groupe « Normalisation »

- Le Groupe Normalisation « **RDA en France** » est en charge de la révision des règles de catalogage
 - 8 groupes de travail
- Structure par **éléments de données**
 - Traiter les éléments selon les priorités de catalogage
- **Enjeu d'interopérabilité** (agents) : adopter une démarche globale
 - Intégrer les besoins des différentes communautés professionnelles

Vers un code de catalogage LRMisé



Principes de travail

Référence forte à RDA



- Structure
- Rédaction des règles fondée sur la traduction francophone

RDA-FR doit être une **étape vers l'adoption à terme de RDA**

⇒ préfiguration d'un **profil français d'application** de RDA

- **Règles identiques** à RDA partout où cela est possible
- Maintien de l'analyse française en **cas de désaccord majeur**
 - Identifier les points de divergence
- Réorganisation éventuelle des règles pour plus de **clarté**
- Précision, Simplification, Ajout, Suppression, Déplacement
- Ajout d'**exemples** français
- Publication des règles révisées pour les éléments correspondant à des besoins concrets et urgents

-> Accès gratuit sur le site Transition bibliographique :

<https://www.transition-bibliographique.fr/rda-fr/pdf-regles-rda-fr/>



Attention aux versions imprimées, aux favoris internet, etc.

RDA-FR :

Transposition française de RDA

RDA-FR : Transposition française de RDA
Chapitre 2 : Identification des Manifestations et des Items

2.8 Mention de publication

2015-01

2.8.2 Lieu de publication

▼ Correspondance : 2.8.2 RDA – précision

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Cet élément est obligatoire pour les ressources publiées.

Si plus d'un lieu de publication figure sur la source d'information, seul le premier est requis.

Identification précise
des points de divergence

2.8.2.1 Champ d'application

▼ Correspondance : 2.8.2.1 RDA

Un lieu de publication est un lieu associé à la publication, la mise à disposition ou l'émission d'une ressource.

▼ Correspondance : pas de correspondance dans RDA ; ISBD 4.1.1

C'est généralement le lieu associé sur la source d'information au nom de l'éditeur responsable de la publication, de la mise à disposition ou de l'émission d'une ressource.

Si des lieux de nature différente sont associés au nom de l'éditeur (siège social, bureau de vente, etc.), privilégier le lieu correspondant au siège social.

The screenshot shows the RDA Toolkit interface. The left sidebar contains a table of contents with the following items:

- + 0: Introduction
- Section 1 : Enregistrement des attributs de la manifestation et de l'item
- + 1: Lignes directrices générales sur l'enregistrement des attributs des manifestations et des items
- 2: Identification des manifestations et des items
 - 2.0 Objectif et champ d'application
 - + 2.1 Base pour l'identification de la ressource
 - + 2.2 Sources d'information
 - + 2.3 Titre
 - + 2.4 Mention de responsabilité
 - + 2.5 Mention d'édition
 - + 2.6 Numérotation des publications en série
 - + 2.7 Mention de production
 - 2.8 Mention de publication
 - 2.8.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication
 - + 2.8.2 Lieu de publication

The main content area displays the following information:

2.8.2 Lieu de publication

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Si plus d'un lieu de publication figure sur la source d'information, seul le premier enregistré est requis.

2.8.2.1 Champ d'application

Un lieu de publication est un lieu associé à la publication, la mise à disposition ou l'émission d'une ressource.

2.8.2.2 Sources d'information

Prendre les lieux de publication des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom de l'éditeur (voir 2.8.4.2 RDA)
- une autre source dans la ressource elle-même (voir 2.2.2 RDA)
- une des autres sources d'information précisées sous 2.2.4 RDA.

2.8.2.3 Enregistrement du lieu de publication

e, mise à

RDA-FR : sections publiées

- **Section 1** : Enregistrement des attributs des **manifestations** et des **items**



chapitre 1 (partiel) : Recommandations générales sur l'enregistrement des attributs

chapitre 2 (partiel) : Identification des manifestations et des items

chapitre 3 (complet) : Description des supports et des contenus

chapitre 4 (partiel) : Information relative à l'acquisition et à l'accès

- **Section 2** : Enregistrement des attributs des **œuvres** et des **expressions**



chapitre 5 (complet) : Recommandations générales sur l'enregistrement des attributs

chapitre 6 (complet) : Identification des œuvres et des expressions

- **Section 3** : Enregistrement des attributs des **agents**



chapitre 8 (complet) : Recommandations générales sur l'enregistrement des attributs des agents

chapitre 9 (complet) : Identification des personnes

chapitre 10 (complet) : Identification des familles

- **Section 5** : Enregistrement des **relations principales** entre l'œuvre, l'expression, la manifestation et l'item



chapitre 17 (complet) : Recommandations générales sur l'enregistrement des relations principales

- **Glossaire** : correspondant uniquement aux parties publiées

RDA-FR :

Section 1 (Manifestations et Items)

RDA-FR : Transposition française de RDA
Section 1 : Enregistrement des attributs des Manifestations et des Items
Organisation générale

2018-12

Organisation générale¹

1 Recommandations générales sur l'enregistrement des attributs des Manifestations et des Items

- 1.0: Champ d'application
- 1.1: Terminologie
- 1.2: Objectifs fonctionnels et principes
- 1.3: Éléments fondamentaux
- 1.4: Langue et écriture
- 1.5: Type de description

1.6: Changements requérant une nouvelle description

- 1.7: Transcription
- 1.8: Nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres
- 1.9: Dates

- 1.10: Notes
- 1.11: Fac-similés et reproductions

2: Identification des Manifestations et des Items

2.0: Objectif et champ d'application

- 2.1: Base pour l'identification de la ressource
- 2.2: Sources d'information

2.3: Titre

- 2.4: Mention de responsabilité
- 2.5: Mention d'édition

2.6: Numérotation des publications en série

- 2.7: Mention de production
- 2.8: Mention de publication
- 2.9: Mention de diffusion ou de distribution
- 2.10: Mention de fabrication
- 2.11: Date de copyright

- 2.12: Mention de collection
- 2.13: Mode de parution
- 2.14: Périodicité
- 2.15: Identifiant de la manifestation
- 2.16: Citation privilégiée
- 2.17: Note sur la manifestation
- 2.18: Historique de la garde d'un item
- 2.19: Source immédiate d'acquisition de l'item
- 2.20: Identifiant de l'item
- 2.21: Note sur l'item

RDA-FR : Transposition française de RDA
Section 1 : Enregistrement des attributs des Manifestations et des Items
Organisation générale

2018-12

3: Description des supports matériels et des contenus

3.0: Objectif et champ d'application

3.1: Recommandations générales sur la description des supports matériels

- 3.2: Type de médiation
- 3.3: Type de support matériel

3.4: Importance matérielle

3.5: Dimensions

- 3.6: Matériau de base
- 3.7: Matériau appliqué
- 3.8: Monture
- 3.9: Méthode de production
- 3.10: Génération
- 3.11: Disposition
- 3.12: Format du livre
- 3.13: Taille de la police de caractères
- 3.14: Polarité
- 3.15: Facteur de réduction
- 3.16: Caractéristique sonore
- 3.17: Caractéristique de projection d'un film cinématographique
- 3.18: Caractéristique vidéo
- 3.19: Caractéristique du fichier numérique
- 3.20: Équipement ou système requis
- 3.21: Note sur le support matériel
- 3.22: Note sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier

3.51: Type de contenu

3.53: Détail du contenu

4: Information relative à l'acquisition et à l'accès

- 4.0: Objectif et champ d'application
- 4.1: Recommandations générales sur l'acquisition et l'accès
- 4.2: Modalités d'acquisition
- 4.3: Coordonnées
- 4.4: Restrictions d'accès
- 4.5: Restrictions d'usage

RDA-FR, Section 1 : éléments publiés et appliqués

- **Simplification du catalogage et meilleure lisibilité des notices**
 - Base pour l'identification de la ressource
 - Sources d'information
 - Règles de transcription
- **Zone 4 de l'ISBD (adresse bibliographique) est remplacée par :**
 - Mention de publication
 - Mention de production
 - Mention de diffusion ou de distribution
 - Mention de fabrication
 - Date de copyright (ou de protection)
- **L'indication générale du type de document de l'ISBD est remplacée par 3 éléments plus précis et plus complets**
 - Type de contenu
 - Type de médiation
 - Type de support (sans correspondance dans l'ISBD)

Comment appliquer RDA-FR ?

Attention !

▪ Les règles définies dans RDA-FR

- Règles de transcription (1.7, 1.8, 1.9)
- Règles générales sur les sources (2.1, 2.2)



ne s'appliquent :

- qu'aux éléments transcrits de RDA-FR
 - qu'à l'intérieur de RDA-FR
- ### ▪ Elles ne s'appliquent pas aux éléments RDA-FR non publiés ou non implémentés, pour lesquels les normes AFNOR sont toujours valides
- Par exemple pour la zone de titre et mention de responsabilité, les règles continuent à être celles des normes Afnor.

RDA-FR : sections 2, 3 et 5

- **Publication des principaux éléments normatifs permettant la FRBRisation des catalogues**
 - **Section 2, Chapitre 6** : Identification des Œuvres et des Expressions
 - **Section 5, Chapitre 17** : Relations fondamentales entre les WEMI

- **NF Z44-061** « *Forme et structure des vedettes noms de personnes, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés* » (première norme AFNOR **annulée par RDA-FR, depuis août 2017**)



- Titres uniformes : [Bible. N.T. Apocryphes. Évangiles. Thomas]
- Titres de forme : [Exposition. Paris, Musée de l'Orangerie. 1983]

Norme remplacée par :

- ✓ **Section 3, Chapitre 9** : pour l'identification des Personnes
 - ✓ **Section 2, Chapitre 6** : pour l'identification des Œuvres
- Ces chapitres couvrent tous les éléments d'identification, au-delà des seuls points d'accès

RDA-FR

et les règles d'application

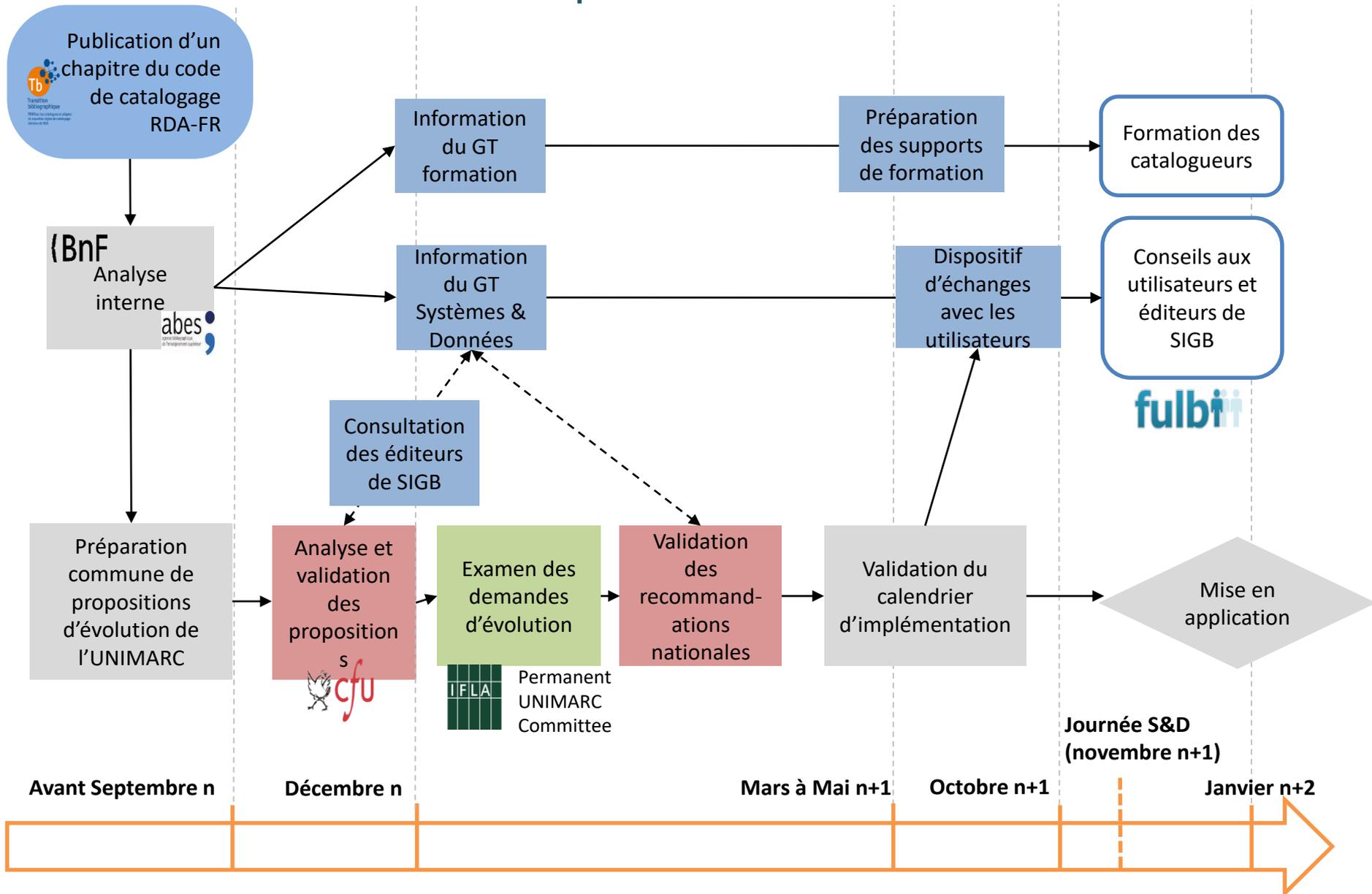
RDA-FR (comme RDA) est un code :

- qui annonce clairement que certaines règles présentent des **alternatives**
- qui comporte énormément d'**éléments facultatifs** (très peu sont considérés comme « fondamentaux », obligatoires)



→ D'où la nécessité de **règles d'application** propres à un établissement (comme la BnF) ou à un réseau de catalogage (comme le Sudoc).

Evolution du format et des données des agences : nouvelle procédure 2019-...



Implémentations :

2014-2020

Type d'information	Zone Unimarc concernée	Date de diffusion	Impact dans les SIGB
Adresse bibliographique	B210 (évolution des règles de catalogage)	Abes : janvier 2016 BnF : janvier 2015	Pas d'impact
Type de médiation, type de contenu (zone 0 ISBD)	B181 et B182 (création)	Abes : novembre 2014 BnF : janvier 2017	Zones à créer avec référentiels couplés
Type de support	B183 (création)	Abes : avril 2017 BnF : janvier 2019	Zone à créer avec référentiel
Zone de l'adresse bibliographique	B219 (création provisoire) <i>B210 : ressources continues</i> -> devient B214 au 1^{er} janvier 2020 pour toutes les ressources, continues comprises.	Abes : avril 2017 BnF : janvier 2018 Abes : 01 janvier 2020 BnF : 01 janvier 2020	Format d'échange BnF : B219 ou 264 (Marc21) Format d'échange Abes : B210 ou 264 (Marc21) Format d'échange ABES/BnF à partir du 1^{er} janvier 2020 : B214 ou 264 (Marc21)

RDA :

de FRBR vers IFLA LRM

- **Refonte complète de RDA :**
 - Rendre compatible RDA avec le nouveau modèle IFLA LRM
 - Rendre le catalogage plus efficace
 - Meilleure compatibilité avec le web de données liées (priorité aux relations)
 - Meilleure prise en compte des ressources continues et des agrégats→ Refonte du RDA Toolkit (Version RDA Beta actuellement en test)

- **2019-2020 :** analyse française du nouveau code RDA
 - **Rapport** avec des recommandations pour la réunion du groupe stratégique (réunion de juin 2020)
 - L'**adoption** de RDA est-elle possible au vu des évolutions du code ?
 - ✓ Poursuite de RDA-FR en tant que code de catalogage autonome
 - ✓ Ou adoption de RDA avec RDA-FR comme profil d'application